

INFO LETTRE VALLORCINE

*Nè d'arvan dure lontan..**

CÉRÉMONIES des 10 et 11 NOVEMBRE



©F. Coutagne

Mercredi 10 novembre, la flamme du soldat inconnu, fraîchement arrivée de l'Arc de Triomphe, faisait étape à Vallorcine, d'où elle partait pour un périple de 2 jours à grandes enjambées à travers la Haute-Savoie.

Pour célébrer les hauts-savoyards morts pour France, des membres de l'EMHM (École Militaire de Haute Montagne) de Chamonix se sont lancés mercredi 10 novembre à 7h au monument aux morts de Vallorcine en direction d'Annecy.

Jedi 11 novembre, c'est au son de l'Écho du Buet que les Vallorcins morts pour la France ont été honorés et une nouvelle fois remerciés.



©A. Penin

Les NOUVELLES RÈGLES de STATIONNEMENT

Pour ceux qui n'ont pu assister à la réunion publique organisée lundi 29 novembre, voici en bref, ce qu'il faut retenir des nouvelles règles de stationnement sur la commune :

Stationnement payant :

- Parking du Buet
- Parking du Tacul (en face de la résidence Dormio et souterrain)
- Parkings de la Gare et de la Chaufferie (bas)

Stationnement en zone bleue (2h) :

- Parking de la Mairie
- Parking de l'Office de Tourisme

Stationnement réservé exclusivement aux résidents :

- Toutes les zones de stationnement dans les hameaux

Tarifs :

- Pour les résidents (principaux et secondaires) : tous les parkings sont gratuits !
- Pour les saisonniers : tous les parkings sont gratuits !
- Pour les locataires de meublés dans les hameaux : forfait de 25€/semaine pour l'accès à tous les stationnements
- Pour les détenteurs de la carte Viacham (hors Vallorcine) :
 - Gratuité sur le parking de la Gare de Vallorcine
 - Forfait de 50€/an pour l'ensemble des parkings payants
- Pour les véhicules des structures professionnelles (Compagnie des Guides, Écoles de ski...) : forfait de 50€/an
- Pour tous les autres (aux horodateurs) :
 - 2h gratuites
 - 3€ pour 5h
 - 5€ pour la journée

Moyens de paiement :

- Espèces, carte bancaire ou téléphone

Moyens d'enregistrement :

- Venir s'inscrire en Mairie avec :
 - Carte grise du / des véhicule(s)
 - Justificatif de domicile (facture, taxe foncière...)
 - Pièce d'identité
 - Le cas échéant contrat de travail (pour les saisonniers)
 - Carte Viacham pour les habitants de la Vallée hors Vallorcine

Les inscriptions ont déjà commencé ! Vous pouvez vous rendre en mairie ou bien envoyer les documents en pdf à : accueil.mairie.vallorcine.fr ; Objet : Inscription stationnement.

ATELIER sur le LOUP

Suite au retour du loup dans la vallée en 2020, la Communauté de Communes a mobilisé des moyens permettant à la fois un accompagnement technique et financier des éleveurs, un suivi écologique de l'espèce et une sensibilisation du grand public au sujet.

Aujourd'hui, la cohabitation « loup-troupeaux » et « moyens de protection-population locale » reste un enjeu complexe, qu'il convient d'accompagner dans la durée. Ainsi, dans la continuité de son action, la Communauté de Communes propose des temps de rencontres et d'échanges sur ces questions, en favorisant l'interaction entre les publics concernés, avec comme objectif une plus grande connaissance de l'autre, de ses contraintes, et de ses pratiques.

À Vallorcine, cet atelier se tiendra jeudi 16 décembre à 18h30 au Pôle Culturel.

Lien vers le communiqué de presse de la CCVCMB :

<https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/10-rubriqueactu/actualites/1057-retour-du-loup-la-collectivite-mobilise-des-moyens.html>

DOMAINE SKIABLE de LA POYA

La Poya se tient prête pour son ouverture le 17 décembre prochain.

David Guillot, chef d'exploitation, est déjà à la tâche afin de préparer au mieux cette saison. Quelques changements ont eu lieu : Loïc Forte, dameur, a quitté La Poya pour d'autres horizons. Pour le remplacer, un dameur indépendant intégrera l'équipe.

Claire Bouet et Élodie Challéat ne feront également plus partie de l'équipe cette année. Élodie a été remplacée par Louis Odin et la régie recherche encore un(e) pisteur pour le poste de Claire.

Le reste de l'équipe (Alain Alloano, Bruno Zannoni, Kathyna Laval, Joël Buliani, Olivier Drouillon et Noëlle Pasquier) est à nouveau là, et nous en sommes heureux ! Bienvenue aux nouveaux et merci pour leur travail à ceux qui nous quittent.

Suivant les dernières directives nationales, le pass sanitaire sera exigé pour l'accès aux remontées mécaniques.



Cette saison, une aire de jeux pour les enfants sera mise en place proche de la terrasse de la buvette, pour le bonheur des enfants et des parents pendant leur pause café ! Et nous espérons, selon l'enneigement, pouvoir aménager une zone ludique pour les skieurs (bosses, personnages, arches...). Durant les vacances scolaires, du ski nocturne sera proposé les jours de descente aux flambeaux.

Source : D. Ancey
Dessin de Marc Frola,
Adrien Ancey au centre

ATELIERS PARTICIPATIFS NOTRE VILLAGE



Mercredi 1er décembre ont eu lieu les ateliers participatifs. L'ensemble des membres a été convié pour une présentation de l'Agenda 2030 de Vallorcine en vue de sa labellisation par l'association Notre Village..

L'Agenda 2030 est fondé autour de 4 grands axes et se décline selon 83 actions qui structurent les actions des Élus pour la suite du mandat. Parmi elles, de nombreuses actions sont proposées aux habitants du village. Par ailleurs, cette réunion a été l'occasion de présenter l'état d'avancement de grands projets communaux comme l'aménagement du Centre Village ou le devenir de la Maison Noufflard.

Ce moment riche d'échanges a aussi lancé la mise en place d'actions concrètes par les membres des ateliers.

DÉNEIGEMENT

Comme indiqué dans l'Infolettre #4, le DOVH (Document d'Organisation de la Viabilité Hivernale) concerne l'organisation du déneigement des voies et espaces publics sur la commune. Vous pouvez consulter ce document en mairie et sur <https://www.vallorcine.fr/Deneigement-communal>.

En ce début d'hiver, il nous est paru bon de rappeler :

En cas de fortes chutes de neige, pensez à déneiger vos accès en dehors des voies publiques.

Prenez le temps de déneiger votre place de stationnement afin de ne pas entraver le déneigement effectué par les agents municipaux : une voiture mal garée, c'est une chaussée mal déneigée.

BULLETIN COMMUNAUTAIRE

Le dernier bulletin communautaire est paru. Pour ceux qui souhaitent en prendre connaissance, il est disponible dans l'entrée de la mairie.

VACCINATION

Compte-tenu de l'emploi du temps très chargé du personnel médical d'Argentière, il ne pourra y avoir la mise en place d'un centre de vaccination à la COVID-19 à Vallorcine comme cela avait été fait précédemment.

En revanche, un centre de vaccination ouvre ses portes au Fayet du 9 décembre au 14 janvier.

Il fonctionnera avec les modalités suivantes :

Lieu : mairie du Fayet, 49 rue de la Poste.

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi uniquement, de 9h à 13h et de 14h à 17h45.

Modalités de prise de rendez-vous (uniquement sur RDV) :

- Un numéro unique est à votre disposition : 06 37 16 41 42
- Par mail à vaccination@saintgervais.com
- Sur le site de la Mairie saintgervais.com
- Par Internet <https://mairie.saintgervais.com/vaccination/>

*Pour vous abonner à l'Infolettre
Envoyez votre adresse mail à :
accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr
Objet : Infolettre*

PERMANENCE des ÉLUS

Prochaine permanence des Élus : samedi 11 décembre de 10h à 12h.